



**PRÉFET
DE LA HAUTE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA HAUTE-MARNE

ANNÉE 2021 – Numéro 48 du 23 avril 2021

SOMMAIRE

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-MARNE

SERVICE DE LA COORDINATION, DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL

Coordination Administrative.....
Arrêté n° 52-2021-04-00267 du 23 avril 2021 portant délégation de signature à M. Hervé GERIN, Sous-Préfet de Saint-Dizier chargé de l'intérim des fonctions de Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Marne

PREFECTURE DE LA RÉGION GRAND EST

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS
DU GRAND EST

Arrêté n° 2021-18 portant subdélégation de signature en faveur du chef du pôle «Concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie» de la DREETS Grand Est

DIRECTION INTERRÉGIONALE DES SERVICES PÉNITENTIAIRES

MAISON D'ARRÊT DE CHAUMONT

Délégation de signature du 30 mars 2021 de la Maison d'arrêt de Chaumont.....



**PRÉFET
DE LA HAUTE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Service de la Coordination
des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial**

COORDINATION ADMINISTRATIVE

ARRÊTÉ N° 52-2021-04-00267 DU 23 AVR. 2021

portant délégation de signature à M. Hervé GERIN
Sous-Préfet de SAINT-DIZIER
chargé de l'intérim des fonctions de Secrétaire Général
de la Préfecture de la Haute-Marne

Le Préfet de la Haute-Marne

VU la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 1er février 2019 portant nomination de M. Hervé GERIN en qualité de Sous-Préfet de SAINT-DIZIER ;

VU le décret du 3 septembre 2020 portant nomination de M. Joseph ZIMET, Préfet de la Haute-Marne ;

VU le décret du 13 avril 2021 portant cessation de fonctions du secrétaire général de la préfecture de la Haute-Marne – M. ROSA François ;

Considérant qu'il convient d'organiser l'intérim des fonctions de Secrétaire Général jusqu'à l'installation d'un nouveau Secrétaire Général,

ARRÊTE :

Article 1 : A compter du 24 avril 2021, M. Hervé GERIN, Sous-Préfet de SAINT-DIZIER, assure l'intérim de la fonction de Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Marne jusqu'à la prise de fonction du prochain Secrétaire Général.

Article 2 : Délégation de signature est donnée, à compter du 24 avril 2021, à M. Hervé GERIN, Sous-Préfet de SAINT-DIZIER, Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Marne par intérim, à l'effet de signer tous actes, arrêtés, décisions, circulaires, rapports et correspondances, requêtes juridictionnelles et mémoires à produire devant les juridictions administratives et judiciaires relevant des attributions de l'État dans le département.

Cette délégation exclut :

- les décisions de réquisition du comptable public,
- les déclinatoires de compétences,
- les arrêtés de conflit,
- les mesures générales concernant la Défense Nationale et la Défense intérieure du territoire,
- les mesures de réquisition prises en vertu de l'article L1111-2 du Code de la Défense.

Article 3 : Délégation de signature est donnée également à M. Hervé GERIN, Sous-Préfet de SAINT-DIZIER, Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Marne par intérim, à l'effet de signer à compter de sa publication, en matière de police des étrangers, tous arrêtés, décisions, mémoires et requêtes adressés aux juridictions.

Article 4 : Délégation de signature est donnée également à M. Hervé GERIN, Sous-Préfet de SAINT-DIZIER, Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Marne par intérim, à l'effet de signer :

a) les oppositions de sortie du territoire des mineurs à titre conservatoire et les oppositions de sortie du territoire des mineurs sans titulaire de l'autorité parentale ;

b) les avis motivés au ministre compétent pour statuer sur les demandes de naturalisation et de réintégration dans la nationalité française.

Article 5 : Conformément aux dispositions du décret du 29 avril 2004 susvisé, en cas d'absence ou d'empêchement de M. le Préfet de la Haute-Marne, M. Hervé GERIN, Secrétaire Général de la préfecture de la Haute-Marne par intérim, assurera la plénitude des attributions dévolues à M. le Préfet de la Haute-Marne.

Article 6 : Le Sous-Préfet de SAINT-DIZIER, est chargé, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Haute-Marne et dont une copie sera adressée à la Direction Départementale des Finances Publiques de la Haute-Marne.

Chaumont, le 23 AVR. 2021


Joseph ZIMET

Voies et délais de recours : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne, dans le délai de deux mois à compter de sa publication. Ce recours peut être déposé sur le site www.telerecours.fr. Ce délai est prorogé si un recours administratif (gracieux ou hiérarchique) est introduit dans le même délai de deux mois à compter de sa publication et ou notification.



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités du Grand Est**

**ARRÊTÉ n° 2021-18 portant subdélégation de signature
en faveur du chef du pôle « Concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie »
de la Dreefs Grand Est**

Le directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Grand Est

- Vu la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances ;
- Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la république ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable ;
- Vu le décret n° 2015-510 du 07 mai 2015 modifié portant charte de la déconcentration ;
- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004, modifié par le décret n° 2010-146 du 16 février 2010, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;
- Vu le décret n° 2009-360 du 31 mars 2009 relatif aux emplois de direction de l'administration territoriale de l'Etat ;
- Vu la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionale et départementales et modifiant le calendrier électoral ;
- VU le décret n° 2020-1545 du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations ;
- Vu le décret du 7 novembre 2019 nommant M. Jean-Sébastien LAMONTAGNE, Préfet des Ardennes ;
- Vu le décret du 15 janvier 2020 nommant M. Stéphane ROUVÉ, Préfet de l'Aube ;
- Vu le décret du 15 janvier 2020 nommant M. Pierre N'GAHANE, Préfet de la Marne ;
- Vu le décret du 3 septembre 2020 nommant M. Joseph ZIMET, Préfet de la Haute-Marne ;
- Vu le décret du 29 juillet 2020 nommant M. Arnaud COCHET, Préfet de Meurthe-et-Moselle ;
- Vu le décret du 29 juillet 2020 nommant Mme Pascale TRIMBACH, Préfète de la Meuse ;
- Vu le décret du 29 juillet 2020 nommant M. Laurent TOUVET, Préfet de la Moselle ;
- Vu le décret du 29 juillet 2020 nommant M. Louis LAUGIER, Préfet du Haut-Rhin ;
- Vu le décret du 28 octobre 2020 nommant M. Yves SEGUY, préfet des Vosges ;
- Vu le décret du 15 janvier 2020 portant nomination de Mme Josiane CHEVALIER, Préfète de la Région Grand Est, Préfète de la Zone de Défense et de Sécurité Est, Préfète du Bas-Rhin ;
- VU l'arrêté interministériel du 25 mars 2021 portant nomination de M. Jean-François DUTERTRE sur l'emploi de directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Grand Est ;

Vu l'arrêté interministériel du 29 mars 2021 portant nomination de M. Eric LAVOIGNAT sur l'emploi de directeur régional adjoint, chargé des fonctions de responsable du pôle « concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie » (pôle C) de la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Grand Est ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2021 de Mme la préfète de la région Grand Est portant organisation de la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets) Grand Est ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2021/188 du 13 avril 2021 du préfet des Ardennes portant délégation de signature en matière d'administration générale à M. Jean-François DUTERTRE, directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Grand Est ;

Vu l'arrêté préfectoral n° PCICP2021092-0001 du 2 avril 2021 du préfet de l'Aube portant délégation de signature en matière d'administration générale à M. Jean-François DUTERTRE, directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Grand Est ;

Vu l'arrêté préfectoral du 1^{er} avril 2021 du préfet de la Marne portant délégation de signature à M. Jean-François DUTERTRE, directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Grand Est ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 52-2021-04-00077 du 1^{er} avril 2021 du préfet de Haute-Marne accordant délégation de signature à M. Jean-François DUTERTRE, directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Grand Est ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 21.BCI.16 du 1^{er} avril 2021 du préfet de Meurthe-et-Moselle portant délégation de signature à M. Jean-François DUTERTRE, directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Grand Est ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2021-754 du 13 avril 2021 de la préfète de la Meuse portant délégation de signature à M. Jean-François DUTERTRE, directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Grand Est ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DCL-2021-A-20 du 12 avril 2021 du préfet de la Moselle portant délégation de signature à M. Jean-François DUTERTRE, directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Grand Est ;

Vu l'arrêté préfectoral du 14 avril 2021 de la préfète du Bas-Rhin portant délégation de signature à M. Jean-François DUTERTRE, directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Grand Est;

Vu l'arrêté préfectoral du 9 avril 2021 du préfet du Haut-Rhin, portant délégation de signature à M. Jean-François DUTERTRE, directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Grand Est;

Vu l'arrêté préfectoral du 9 avril 2021 du préfet des Vosges portant délégation de signature à M. Jean-François DUTERTRE, directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Grand Est ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} :

Subdélégation de signature est donnée à M. Eric LAVOIGNAT, Responsable du Pôle « Concurrence, Consommation, Répression des Fraudes et Métrologie », à l'effet de signer au nom de M. Jean-François DUTERTRE, directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Grand Est, l'ensemble des actes d'administration et de gestion relevant des attributions du pôle « Concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie » de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets) Grand Est, mentionnés dans les arrêtés préfectoraux susmentionnés.

Article 2 :

Subdélégation est donnée à :

- Mme Evelyne UBEAUD, adjointe au chef du pôle C, chargée du pilotage et de l'animation des DDI
- M. Olivier NAUDIN, adjoint au chef du pôle C, chef du service concurrence – BIEC/pratiques anticoncurrentielles

à l'effet de signer au nom de M. Eric LAVOIGNAT les décisions, correspondances et documents relevant de leurs attributions respectives dans les domaines d'activité du Pôle « Concurrence, Consommation, Répression des fraudes et Métrologie ».

Article 3 :

Le directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Grand Est et les subdélégués désignés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture des Ardennes, de l'Aube, de la Marne, de la Haute-Marne, de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, de la Moselle, du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, des Vosges et de la région Grand Est.

Strasbourg, le 14 avril 2021

Le directeur régional

Jean-François DUTERTRE



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ministère de la Justice

Direction interrégionale des services pénitentiaires de

Maison d'Arrêt de Chaumont

A CHAUMONT

Le 30 Mars 2021

Arrêté portant délégation de signature

- Vu l'article R 57-7-97 du code de procédure pénale ;
- Vu l'arrêté du ministre de la justice en date du 14 / 05/ 2018 Nommant Monsieur Lionel GASCARD en qualité de chef d'établissement de la Maison d'Arrêt de Chaumont.

Le chef de l'établissement de la Maison d'Arrêt de Chaumont

ARRÊTE

Article 1^{er} : Délégation de signature est donnée à Monsieur Ludovic QUIROT Lieutenant Chef de détention à la MA de Chaumont à l'effet de signer toutes décisions et documents se rapportant aux attributions relatives à l'inscription sur les listes électorales et au vote par correspondance des personnes détenues et définies à l'article R 57-7-97 du code de procédure pénale.

Article 2 : Monsieur Ludovic QUIROT Lieutenant Chef de détention à la MA de Chaumont, assiste en tant que de besoin le chef de l'établissement de la Maison d'Arrêt de Chaumont dans les attributions pour lesquelles il a reçu délégation de signature à l'article 1^{er} de l'arrêté du chef de l'établissement de la Maison d'Arrêt de Chaumont lui donnant délégation de signature.

Article 3 : Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département dans lequel l'établissement a son siège et affiché au sein de l'établissement pénitentiaire.

Fait à CHAUMONT

Le 30 Mars 2021

Le chef d'établissement,

Lionel GASCARD

Signature *LG*

M. DEHENNE Jean-François

Adjoint au Chef d'Établissement

Le: *JF Dehenne* Signature :

